



N°81

Le Lien

LE JOURNAL MUNICIPAL

JUIN :: JUILLET :: AOÛT 2026

saint-ismier.fr

P6 Déploiement de la vidéo protection

P9 Portrait : Bernard Thévenet une vie au rythme du vélo

P14-16 Nouvelle équipe municipale

78^E ÉDITION



DIMANCHE 7 JUIN Arrivée à Saint-Ismier



tour-auvergne-rhone-alpes.fr | #TourAuvergneRhôneAlpes



SKODA

PARC D'ISEAUX

BASIC-FIT

Santini

LE DAUPHINE

ici

franceinfo



Capgemini

CENTURY

SHIMANO

Kawasaki

EBU | SPORT

france.tv



RETROUVEZ TOUTE
L'ACTU DE LA VILLE
DE SAINT-ISMIER



Alertes météorologiques, infos travaux, photos des animations
municipales, infos sur les fermetures exceptionnelles... :
Instagram ou www.facebook.com/villedesaintismier
(il n'est pas nécessaire d'avoir un compte Facebook pour consulter)

+ D'INFOS
WWW.SAINT-ISMIER.FR

Flasher
sur moi!



HORAIRES MAIRIE

ACCUEIL DE LA MAIRIE

Tél.: 04 76 52 52 25

Tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
(le mardi jusqu'à 18h30 sur RDV).

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Accueil du public, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Sur RDV pour le dépôt des dossiers au 04 76 52 92 77 ou à social@saint-ismier.fr

SERVICE « CADRE DE VIE » (URBANISME - SERVICES TECHNIQUES)

Tél.: 04 76 52 52 33

> Lundi de 14h à 17h.

> Mercredi et vendredi de 9h à 12h sur RDV.

SERVICE « ENFANCE-JEUNESSE-SCOLAIRE » (EJS)

Accueil du public (Maison Belledonne) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h30, sauf mardi matin, mercredi et jeudi après-midi sur RDV.

au 04 76 52 93 69. En période de vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf mercredi après-midi sur RDV.

SERVICE PETITE ENFANCE « CRÈCH'NDO »

Ouverture de 7h45 à 18h30 du lundi au vendredi. Sur RDV au 04 76 52 31 58.

MÉDIATHÈQUE DE L'ORANGERIE

Tél.: 04 76 52 92 76

Mail : mediatheque@saint-ismier.fr

www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr (page « Saint-Ismier »).

> Mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h et ouverture supplémentaire le jeudi de 10h à 12h en période de petites vacances.

> Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.

> Samedi de 10h à 12h30. > Fermeture exceptionnelle les 30 et 31 mai.

NUMÉROS D'URGENCE

GENDARMERIE DE SAINT-ISMIER: 17 ou 04 76 52 15 45

POLICE MUNICIPALE: 04 76 52 93 64 ou 06 27 15 52 70

PHARMACIE DE GARDE: 3237 (appel payant) - www.servigardes.fr

SAPEURS-POMPIERS: 18

SAMU, MÉDECIN ET DENTISTE DE GARDE: 15

CENTRE ANTIPOISON DE LYON: 04 72 11 69 11

ÉLECTRICITÉ (ENEDIS): 09 72 67 50 38

GAZ (GRDF): 0 800 47 33 33

EAU (EAU DU GRÉSIVAUDAN): 04 76 99 70 00

ASSAINISSEMENT: astreinte d'urgence 7j/7j et 24h/24h

de la société Véolia : 09 69 32 34 58

RELATION AUX USAGERS DES EAUX DU GRÉSIVAUDAN: 04 76 99 70 00

PERMANENCES CONCILIATEUR :

Les permanences du conciliateur se tiennent 2 mercredis par mois de 9h à 12h, sur RDV au 04 76 52 52 25 ou michele.guille@conciliateurdejustice.fr

SERVICES

DÉCHETTERIES

Saint-Ismier, Crolles et Le Touvet.

Ouverture 7j/7j de 8h30 à 17h45 (sauf jours fériés).

+ d'infos au : 04 76 08 03 03 - communauté de communes ou www.le-gresivaudan.fr

JOURS DE COLLECTE

> Ordures ménagères le lundi et mardi (au dessus de la nationale), jeudi et vendredi (en dessous de la nationale).

> Recyclables « Je trie » le mardi.

Pas de collecte les jours fériés. Report systématique au mercredi de la semaine concernée.

+ d'infos au : 04 76 08 03 03 - communauté de communes ou www.le-gresivaudan.fr

OBJETS TROUVÉS

Informations sur www.saint-ismier.fr, rubrique « Vie quotidienne-Police municipale ».



BRÈVES



Vacances été : Fin des cours le samedi 4 juillet et reprise des cours le mardi 1er septembre 2026.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.



Ouverture des accueils de loisirs – Vacances d'été 2026 :

Le centre de loisirs pour les 3-12 ans et le local jeunes pour les 11-17 ans seront ouverts du lundi 6 juillet au vendredi 28 août 2026.

Avec une fermeture 2 semaines du 03 au 14 août et le lundi 31 août.



Inscriptions scolaires rentrée 2026 :

Vous avez un enfant né entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023 ou vous emménagez sur la commune et souhaitez scolariser votre enfant à la rentrée de septembre 2026, rapprochez-vous du service scolaire au plus vite.

La fiche d'inscription est disponible sur le site internet de la mairie rubrique Mon quotidien – Scolaire.



Pour tous renseignements auprès du service scolaire : s.scolaire@saint-ismier.fr ou par téléphone au 04 76 52 93 69.



Des séjours sont prévus durant l'été :

- Séjour 6/8 ans (CP/CE1 année en cours) du 15 au 17 juillet à Mens avec hébergement sous tente. Au programme des activités nature et de plein air.

- Séjour 8/11 ans (CE2/CM1/CM2 année en cours) du 20 au 24 juillet à Mens avec hébergement sous tente. Au programme des activités nature et de plein air.

- Séjour Pré-ado 11/14 ans (6^{ème} à la 3^{ème}) du 06 au 10 juillet séjour à Mens.

- Séjour Ado 14/17 ans (3^{ème} à la terminale) du 08 au 16 juillet à Messages (Landes).



Programmes d'activités et inscriptions en ligne sur le site internet de la mairie, rubrique Mon quotidien - Famille ;



Pour tous renseignements auprès du service EJS : loisirs.3-12@saint-ismier.fr ou loisirs.ados@saint-ismier.fr et par téléphone au 04 76 52 93 69.

État-civil

MARIAGES :

La municipalité présente ses félicitations aux époux.

- **M. Didier MUTTER et Mme Mathilde TONNOT** mariés le 28 février 2026.

NAISSANCES :

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents.

- **Nathan PICHON** né le 20 janvier 2026.

- **Chloé NICOT BAUDET** née le 06 février 2026.

- **Marianne PÉDRON** née le 09 février 2026.

DÉCÈS :

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles et amis.

- **Monsieur Benjamin TABET** décédé le 15 janvier 2026 à l'âge de 89 ans.

- **Monsieur André GIRAUD** décédé le 10 février 2026 à l'âge 89 ans.

- **Monsieur Jean CROUZET** décédé le 05 mars 2026 à l'âge de 88 ans.

- **Monsieur Nicolas BUTTET** décédé le 05 mars 2026 à l'âge de 48 ans.



Henri Baile, maire de Saint-Ismier

Saint-Ismier au cœur du Grésivaudan - un village en transition



« Le 15 mars dernier, jour des élections municipales, vous êtes venus nombreux exprimer votre adhésion et votre soutien à notre projet politique pour la commune.

Je tiens à vous en remercier et à vous présenter les fonctions de chacun au sein de votre nouveau conseil municipal dans ce premier numéro du mandat.

Nul ne peut ignorer que le monde est en proie à des transformations profondes.

Concrètement, à Saint-Ismier comme ailleurs, cela signifie que nous devons faire face à cette révolution climatique qui s'accélère, et à laquelle s'ajoute une révolution démographique accompagnée d'une révolution numérique et sociétale.

Dans ce monde en mutation, notre village a cependant la chance d'avoir le reflet du travail des hommes dans ses paysages, et de posséder la tour d'Arces, cet ancien donjon médiéval qui surveillait la vallée du Grésivaudan, mais aussi Saint-Philibert, cette ancienne église romane du XII^e siècle.

L'une et l'autre sont pour nous, autant de repères et d'ancrage, tout comme ces granges, lavoirs ou calvaires qui portent le témoignage

d'un passé plus modeste mais tout aussi précieux.

Le respect à leur porter demeure l'expression naturelle que chacun doit avoir pour les générations passées, leur travail et leurs croyances.

Ce sont les témoins de l'enracinement dans le temps long et la mémoire dont chaque être a besoin.

C'est pourquoi, dans ce monde en mutation, notre projet politique « **Saint-Ismier au cœur du Grésivaudan - un village en transition** » ambitionne de protéger, de cultiver l'esprit village, faire de la cohésion sociale et du respect de nos écosystèmes la feuille de route d'une commune solidaire et résiliente, qui traite avec respect ce dont elle a hérité et préserve l'empreinte humaine, comme le mouvement naturel de l'âme vers la conservation des belles choses qui l'entourent.

Nous veillerons à rester dignes de votre confiance pour porter ce projet. Je m'y engage. »

" Je tiens à vous présenter les fonctions de chacun au sein de votre nouveau conseil municipal dans ce premier numéro du mandat. "



SOMMAIRE

- P04-05** • INSTANTS VOLÉS
- P06-07-08** • ACTUALITÉS
- P09** • PORTRAIT
- P10** • ENFANCE

- P11-12** • ÉDUCATION
- P13** • BIODIVERSITÉ
- P14-15-16** • DOSSIER
- P17** • ASSOCIATIONS
- P18-19** • SOCIAL

- P20** • VIE PUBLIQUE
- P21** • MÉDIATHÈQUE
- P22-23** • ANIMATIONS
- P24** • AGENDA





UNE COURSE À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

501 personnes, âgées de 8 mois à 94 ans, ont participé à la première édition de l'ismérusienne. Organisée par l'association de parents d'élèves "Le Clos en Fête", de l'école Clos Marchand, la manifestation a su conjuguer sport, convivialité et découverte du patrimoine local. Cette course pédestre s'impose comme une belle réussite. Félicitations aux organisateurs et aux participants !



SUCCÈS DE LA FÊTE DE LA NATURE

Pour sa 2^{ème} édition, le public est venu nombreux et a pu apprécier la tenue de plusieurs stands initiatique, pédagogique et autres animations autour des animaux, des insectes et de la nature. La mairie organisatrice de l'événement remercie les agents municipaux, le Local Jeunes et les partenaires locaux qui ont fait de cet événement, une belle rencontre autour de la nature.



MOMENT DE MÉMOIRE ET DE RECONNAISSANCE

La cérémonie du 8 mai a débuté par un recueillement devant le mémorial Doyen Gosse, avant de poursuivre devant la plaque commémorative André Lagier. Le cortège s'est ensuite rendu place de l'église devant le monument aux morts, où s'est poursuivie la cérémonie. Étaient présents Madame Camille Galliard-Minier, Ministre déléguée, chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées, le conseil municipal, les représentants des anciens combattants, les forces armées et les sapeurs-pompiers.



PRÊT DE V.A.E.

La commune avec le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) encourage la pratique du vélo en offrant la possibilité à 10 Ismériens de tester gratuitement pendant un mois un Vélo à Assistance Électrique (VAE). À l'issue de cette période d'essai, un conseil est proposé en vue d'une location ou de l'achat d'un VAE selon les besoins de l'utilisateur. Par un temps idéal, la remise des vélos a eu lieu le 8 avril dans le parc de la Mairie.



ACTIVITÉS VARIÉES ET ENRICHISSANTES

Lors des vacances de printemps, les enfants du centre de loisirs ont participé à plusieurs activités. Ils ont notamment suivi une initiation au skateboard leur permettant la découverte de nouvelles sensations tout en développant l'équilibre et la confiance.

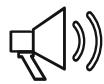
Au Local Jeunes, convivialité, bonne humeur et esprit d'équipe étaient au rendez-vous lors de la préparation à la fête de la nature ou lors des sorties : laserpark, initiation au golf, soirée Fort Boyard...



JOURNÉE PÉTANQUE

Tout au long de la journée du samedi 25 avril, les Ismériens étaient invités à découvrir la pétanque ou tout simplement à se perfectionner dans cette discipline sportive. Cet événement était organisé par la ville en collaboration avec l'Amicale Pétanque Club de Saint-Ismier.





LA COMMUNE POURSUIT LE DÉPLOIEMENT DE LA VIDÉO PROTECTION

Depuis 2024, 58 caméras sont en cours d'installation sur le territoire.

Pendant les vacances de printemps, des caméras ont été installées aux abords et devant chaque groupe scolaire, ainsi que sur la place de l'église,



aux abords de la mairie et du lycée horticole. Le projet s'inscrit dans une démarche préventive et complémentaire aux actions déjà menées par

les services de la gendarmerie et de notre police municipale.

✔ L'objectif est de mieux prévenir les causes de délinquance en dissuadant leurs auteurs et à défaut, de faciliter le travail des forces de police dans l'élucidation d'affaires notamment celles d'atteintes à la personne ou de cambriolages.

On sait que les auteurs d'infractions évitent les lieux surveillés notamment par les systèmes de vidéoprotection. Les caméras constituent donc une bonne prévention. De plus, elles font progresser le taux d'élucidation de 10 à 20 %.

Ces caméras viennent en complément de celles installées sur les grands axes par la Communauté de Communes Le Grésivaudan. La priorité a été donnée aux endroits souffrant le plus de la délinquance, des lieux où des actes de dégradation ou d'incivilité sont fréquemment

constatés, des lieux où des dépôts de déchets sont quotidiennement observés et sur la route de Biviers, seule échappatoire non vidéoprotégée par le dispositif du Grésivaudan.

✔ Il est important de préciser que les implantations ont été travaillées en lien étroit avec les services de la ville et ceux de la gendarmerie, afin de bien prendre en compte la réalité du terrain.

✔ Seul le domaine public fait l'objet de surveillance vidéo, car il est bien évidemment interdit de filmer ce qui fait partie du domaine privé (jardins, résidences...), préservant ainsi pleinement la vie privée des habitants. En outre, seules les personnes assermentées de la collectivité ainsi que la brigade de la gendarmerie pourront avoir accès aux images enregistrées si nécessaire. ■

PARTIR L'ESPRIT LIBRE...

Pendant vos vacances, les services de police municipale et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes grâce au dispositif "Opération Tranquillité Vacances" (OTV).

Si vous partez en congés, n'hésitez pas à signaler votre absence en remplissant la fiche mise à votre disposition à l'accueil de la Mairie, auprès de la Gendarmerie nationale et de la Police municipale ou téléchargeable sur le site de la commune à la rubrique « mes démarches – demandes ».

✔ N'oubliez pas que si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait

anormal chez des voisins absents, vous ne devez pas manifester votre présence mais alerter sans tarder la police en composant :

☎ **Le 17 Police-Secours (appel gratuit) ou le numéro de la brigade de gendarmerie : 04 76 52 15 45**

Avant de partir...

✔ Évitez, dans la mesure du possible, de faire part de votre absence sur les réseaux sociaux tels que Facebook, Instagram...

Et, surtout, ne laissez pas le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant

les vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités.

Vous avez également la possibilité de faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. ■



UN NOUVEAU PARKING DE 40 PLACES DANS LE CENTRE-BOURG

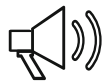
Les travaux situés au-dessus de la salle du Rozat se poursuivent conformément au calendrier prévu. Ce futur espace de stationnement a été conçu comme un parking végétalisé.

À ce jour, les semences ont été mises en place. Il convient désormais de laisser le temps à

la végétalisation de pousser et de s'installer durablement avant la mise en service complète du parking.

📅 **Ouverture prévue : mardi 9 juin.** ■





UNE NOUVELLE FAÇON DE SE DÉPLACER

Depuis le 27 avril, le SMMAG a étendu le déploiement du service de trottinettes et vélos à assistance électriques (FreeFloating) géré par l'opérateur VOI sur Saint-Ismier, Biviers et Saint-Nazaire-les-Eymes. Ces trois communes du Grésivaudan rejoignent ainsi les 17 autres de l'aire grenobloise déjà desservies.

☑ Ce service permet ainsi la liaison entre plusieurs points de la commune avec l'agglomération en favorisant l'essor des mobilités douces. L'extension s'inscrit dans une logique de continuité territoriale, avec

un maillage structuré autour de l'axe de la RD 1090 et du pôle multimodal de la Bâtie, afin de faciliter les trajets du "dernier kilomètre".



Voici les lieux sur la commune où vous bénéficiez de ce service :

- carrefour des pins,
- parking du collège,
- parking relais de la Bâtie,
- parking rue Doyen Gosse,
- place de l'église ■



Téléchargez sur Google Play ou sur App Store l'application gratuite Voi, créez un compte et partez où vous voulez !

LA COMMUNE PRÉPARE LA REPRISE DU CAFÉ-RESTAURANT LE MARTINET ET MET EN PLACE DES SOLUTIONS TEMPORAIRES

Soucieuse de préserver la vitalité de son centre-bourg et les lieux de convivialité auxquels les habitants sont attachés, la commune de Saint-Ismier finalisera à la mi-juin l'acquisition du café-restaurant Le Martinet et de son fonds de commerce.

Les actuels propriétaires, Josette Dalbion, son mari Victor et leur fils Christian, ont en effet décidé de cesser leur activité. Une promesse de vente a été signée en mars, en vue de l'acquisition définitive par la commune à la mi-juin. Sans attendre cette échéance, la commune a engagé la recherche d'un repreneur pour

assurer la pérennité de l'activité de café-restaurant. Un appel d'offres public a été lancé le 3 avril. Plusieurs candidatures ont déjà été reçues. Des échanges auront lieu avec les candidats afin de permettre la désignation d'un repreneur au début du mois de juin.

Dans l'intervalle, la municipalité a souhaité maintenir une offre de service contribuant à la vie et à l'animation du centre-bourg. La commune a ainsi autorisé les gérants du tabac-presse situé place de l'église à proposer, en semaine, un service de café sur l'espace extérieur attenant à leur commerce.

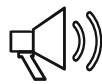
Par ailleurs, un food truck, Buena Aventura, est présent sur la terrasse du café-restaurant tous les samedis et dimanches matin. ■



SENS UNIQUE CHEMIN DU ROZAT

À compter de la date de début des travaux de l'extension de la maison de retraite du Rozat (septembre-octobre 2026), un sens unique sera instauré partant du carrefour du Clos Marchand en direction de la place de l'église (voir plan). Cette décision visera à réguler la circulation dans le centre-bourg.





ARRIVÉE DU TOUR AUVERGNE-RHÔNE-ALPES À SAINT-ISMIER

La commune s'apprête à vivre un moment historique. Dimanche 7 juin, elle accueillera pour la première fois de son histoire une étape du prestigieux du Tour AURA (ex. Critérium du Dauphiné), l'une des plus grandes compétitions cyclistes internationale.

Cette première étape, qui reliera Vizille à Saint-Ismier, promet d'attirer des centaines de passionnés de cyclisme ainsi que les regards du monde entier.

L'arrivée des coureurs est prévue aux alentours de 14 h 30 sur la route départementale 1090, au niveau du mémorial Doyen Gosse, en direction de Saint-Nazaire-les-Eymes.

Depuis plusieurs semaines, les services municipaux sont pleinement mobilisés pour préparer cette journée d'envergure. Services techniques, communication, police municipale, événementiel... : tous travaillent de concert afin d'assurer le bon déroulement de cette étape et de garantir les meilleures conditions d'accueil pour les équipes et les spectateurs présents.

La course rassemble chaque année les meilleurs coureurs du moment. Accueillir une telle course dans notre ville, représente un véritable défi organisationnel. Pendant deux jours, la ville devra recevoir près de 50 journalistes venus du monde entier, 22 équipes professionnelles, près de 150 coureurs, sans oublier les directeurs sportifs, les accompagnateurs, les partenaires et les techniciens mobilisés autour de la course.

Véritable répétition générale avant le Tour de France, le public pourra ainsi admirer les cyclistes tout au long du parcours mais aussi après la course puisque les bus des équipes seront accessibles aux spectateurs. Un grand écran sera également installé à proximité de

la ligne d'arrivée afin de permettre au public la retransmission de l'étape dans une ambiance festive et populaire.

La visibilité offerte à la commune constitue une opportunité exceptionnelle. La course sera retransmise sur les antennes de France Télévisions et diffusée dans de nombreux pays.

Les paysages et le patrimoine bénéficieront ainsi d'une exposition médiatique internationale rare. Cette vitrine représente une chance inestimable pour le territoire du Grésivaudan, tant sur le plan touristique qu'économique.

Un important engouement populaire est attendu autour de cet événement, une grande fête populaire qui fera vibrer toute la ville durant un week-end ! ■



Afin de permettre le bon déroulement de la course, des modifications de circulation et de stationnement seront mises en place. Une communication spécifique est en cours dans les secteurs concernés.

**Une réunion publique est organisée le mercredi 27 mai à 18 h 30
à la salle du Rozat.**

**L'ensemble des informations est disponible sur le site internet de la ville.
Le marché du samedi matin sera maintenu.**



Bernard Thévenet, une vie au rythme du vélo

Figure emblématique du cyclisme français avec deux Tour de France à son palmarès,

il est aujourd'hui le Directeur du Tour Auvergne-Rhône-Alpes (ex-Critérium du Dauphiné jusqu'en 2025). Cet Ismérien depuis plus de 30 ans revient pour nous sur une vie riche, façonnée par l'effort et l'amour du vélo.

Saint-Ismier accueillera l'arrivée de la première étape cette année. Comment Saint-Ismier est-elle devenue ville étape du Tour Auvergne-Rhône-Alpes 2026 ?

Le SMMAG, Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise, souhaitait valoriser les mobilités au sein des territoires Grenoblois, aussi après avoir identifié un départ à Vizille et un passage dans le Vercors puis en Chartreuse, le Grésivaudan s'est imposé tout naturellement pour accueillir l'arrivée de cette première étape et la longue ligne droite sur la RD 1090 à Saint-Ismier se prêtait parfaitement au profil recherché.

Revenons sur votre parcours, comment cette passion pour le vélo est-elle née ?

J'ai passé mon enfance au lieu-dit « Le guidon » à Saint Julien de Civry en Saône-et-Loire », un lieu prédestiné. À 14 ans, j'obtiens mon certificat d'études et en récompense mes parents me proposent de m'offrir une mobylette, j'ai préféré un vélo de course ! Dans un environnement rural, il devient rapidement mon compagnon du quotidien.

Au travers d'un ami, cycliste amateur, je découvre la compétition. Jusqu'à mes 18 ans, je travaille à la ferme de mes parents, m'entraîne un ou deux jours par semaine et cours le week-end.

Votre carrière fut auréolée de succès...

J'ai été cycliste professionnel pendant 12 ans. À 34 ans, j'ai décidé de descendre de mon vélo, ponctuée notamment, de deux Tour de France (75 et 77), de 9 étapes du Tour de France et de deux Critérium du Dauphiné.

Si vous deviez retenir un moment fort et un regret dans votre carrière.

Mon plus beau souvenir et le plus émouvant, est sans nul doute, la montée du col de l'zoard. Lors du Tour de France 75, mon premier jour avec le maillot jaune, seul en tête. Il y avait une foule incroyable qui scandait mon nom. J'étais dans ma bulle, c'est seulement à mon arrivée à l'hôtel que j'ai réalisé ma performance du jour.

Cette année-là, je gagne le Tour en battant le mythique Eddy Merckx

et rentre dans le cercle restreint des plus grands cyclistes de tous les temps. Je réitère l'exploit en 1977.

Concernant mon grand regret, c'est sans nul doute celui de n'avoir jamais pu participer au Tour d'Italie, une épreuve mythique et magnifique pour un coureur professionnel.

Comment s'est déroulée votre reconversion ?

La transition a été brusque : Entendre pour la première fois : « Bon week-end Bernard ! » fut très spécial pour moi, je ne savais pas ce que c'était un week-end sans compétition !

Après 6 mois de réflexion, je collabore avec un fabricant de vélos qui reprend mon nom pour promouvoir ses cycles. La mondialisation du commerce met fin rapidement à cette première expérience industrielle et je deviens directeur sportif de l'équipe La Redoute avant de fonder l'équipe R.M.O en 1986.

De 1993 à 1996, je suis sélectionneur de l'équipe de France de cyclisme sur route et consultant sur France Télévision jusqu'en 2007.

En 2010, Christian Prudhomme, patron du Tour de France, me demande de prendre la direction de l'organisation du Critérium du Dauphiné, le Tour Auvergne-Rhône-Alpes désormais. Tracer des parcours, identifier des villes étapes, voilà une partie de mon quotidien afin de faire rayonner l'une des courses les plus prestigieuses du calendrier cycliste international.

Vous avez également été conseiller municipal à la mairie de Saint-Ismier...

En effet, parallèlement à mes activités professionnelles, j'ai été conseiller municipal pendant 14 ans. Je suis très attaché à notre belle commune. D'autant plus qu'aujourd'hui j'ai l'immense plaisir d'aller chercher fréquemment mes petits enfants à la sortie de l'école Clos Marchand.

Dans cet emploi du temps bien rempli, il est possible de vous croiser sur les routes du Grésivaudan ?

Oui, il me reste encore un peu de temps libre pour effectuer quelques kilomètres sur les routes secondaires de notre territoire.

Quel regard portez-vous sur votre carrière dans le monde du vélo ?

Au-delà du champion, j'ai appris grâce au cyclisme, les valeurs du courage, du goût pour le travail et à savoir rebondir d'un échec pour toujours avancer ». Une leçon de vie, forgée dans l'effort ! ■





VOYAGE, NATURE ET DÉCOUVERTES À LA CRÈCHE

Depuis la rentrée, les enfants poursuivent leur voyage autour du monde, avec des escales récentes en Chine, en Irlande, en Espagne ou en Italie. Les bébés explorent quant à eux les régions françaises, de la Bretagne à la Corse. Ces découvertes ont donné lieu à des temps conviviaux partagés avec les familles.

Le quotidien est également rythmé par des moments forts, comme la « matinée atelier » dans l'unité des moyens, qui a permis aux parents de plonger dans l'univers de leur enfant.

Avec les beaux jours, les enfants profitent pleinement des jardins de la crèche. Ces temps en extérieur sont toujours très attendus et favorisent l'éveil, la motricité et le bien-être.

Durant les congés de printemps, les plus grands ont travaillé autour du thème de la nature, en lien avec la Fête de la Nature organisée par la ville. Ils ont exploré leur environnement en récoltant fleurs, feuilles et herbes, puis ont réalisé de jolis tableaux naturels exposés à la crèche pour le plus grand plaisir des familles.

Un parcours sensoriel a également été proposé : les enfants ont marché pieds nus sur différentes matières (galets, sable, eau, mousse, feuilles) afin d'éveiller leurs sens et de les sensibiliser à la richesse du monde naturel. Cette découverte a été complétée par un atelier jardinage, où ils ont profité pour planter, arroser et observer la croissance des fruits, légumes et plantes.

Temps fort également : la venue d'une ferme pédagogique, qui a permis aux enfants de découvrir les animaux de près.

D'autres rendez-vous attendent encore les enfants, avec une animation musicale en juin et une sortie à la ferme ainsi que la découverte de leur future école pour les plus grands.

 Fermeture estivale : du 3 au 24 août inclus. ■





MODIFICATION DU RÈGLEMENT DU CENTRE DE LOISIRS AFIN D'OPTIMISER LE NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES.

Plusieurs familles nous ont signalé des difficultés pour inscrire leurs enfants lors de périodes très demandées, notamment la première quinzaine de juillet ou la dernière semaine d'août.

Nous avons toujours privilégié une grande souplesse pour l'inscription et la désinscription aux services périscolaires et au centre de loisirs, afin de répondre au mieux aux besoins des familles.

Cependant, depuis quelques années, nous observons une tendance au surbooking. À certaines périodes, le nombre d'inscriptions atteint un niveau maximal, nécessitant la mobilisation d'un nombre important d'animateurs pour respecter le taux d'encadrement réglementaire. Parallèlement, cette souplesse entraîne des désinscriptions tardives, parfois quelques jours seulement avant la date prévue.

Cette situation engendre deux conséquences principales :

- Certaines familles se voient privées de places ;
- La commune supporte des coûts liés à la mobilisation d'un personnel finalement non nécessaire.

Afin de mieux répondre aux besoins des familles et de favoriser des inscriptions plus stables, il a été décidé de modifier les conditions de désinscription sans frais.

Ainsi le règlement du centre de loisirs évolue :

« Après la période d'inscription, toute annulation pourra être prise en compte si elle est effectuée avant 9 h 30, au maximum 7 jours avant la date souhaitée pour les petites vacances et pour les vacances d'été avant 9 h 30, au maximum 28 jours ou 1 mois avant la date souhaitée. »

Nous espérons ainsi que cette modification de règlement minimisera cette tendance au « surbooking » et permettra une deuxième période de mouvement et d'inscriptions une semaine après les premières inscriptions à 4 semaines des vacances d'été. ■



UN NOUVEAU PLAN CANICULE FORMALISÉ POUR LES ÉCOLES

La commune, en lien avec le plan ORSEC de la préfecture, a mis à jour le plan de continuité d'activités, notamment en période de fortes chaleurs.



Ce plan a pour objectif de définir les actions mises en place au sein de la commune, afin de limiter les impacts des périodes de fortes chaleurs sur les agents et les usagers.

Des fiches actions ont été élaborées pour les écoles, les services périscolaires, le centre de loisirs et le Local jeunes. Elles permettent d'anticiper, en fonction des niveaux de vigilance, les mesures à mettre en place pour protéger à la fois les agents, le personnel et les enfants.

Une concertation régulière entre les services est prévue lors de la période de veille, du 1^{er} mai au 30 septembre. Elle permettra d'ajuster les actions et de déclencher les différents niveaux de vigilance en fonction de la situation.

Ces actions ont été identifiées grâce à une phase de concertation avec les équipes enseignantes de nos 3 groupes scolaires.

Ainsi, le rafraîchissement de nos groupes scolaires se poursuit. Après l'amélioration de l'isolation des bâtiments (changement des huisseries, installation de volets roulants et de stores anti-UV), la commune continue d'équiper les classes en brasseurs d'air, à raison de 4 à 5 appareils par classe, afin d'améliorer le confort dès les premières chaleurs.

Des toiles d'ombrages ont également été installées sur les pergolas de l'école maternelle Clos Marchand.

Depuis cette année, les cours d'école sont équipés d'un brumisateur pour rafraîchir les enfants lors des fortes chaleurs.

Actuellement les cantines et les salles de motricité en maternelle de chaque groupe scolaire sont climatisées. Afin de renforcer les lieux refuge climatisés à partir de 2026, les salles BCD et/ou préau seront eux aussi climatisés. En concertation avec les équipes enseignantes et selon un planning établi à l'avance, l'ensemble des classes pourront profiter de ces lieux refuge.

Trois niveaux de vigilance ont été déterminés. Chacun correspond à une liste d'actions à mettre en œuvre dans les écoles et au centre de loisirs pour protéger les élèves et le personnel encadrant des fortes chaleurs.

Il est à noter qu'en ce qui concerne les temps scolaires des mesures plus strictes pourront être prises en lien avec l'Éducation Nationale et/ou la Préfecture. ■



CRÉATION DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES : UN NOUVEAU RÉSEAU POUR L'AVENIR !

L'année 2026 marque l'ouverture d'un nouveau chapitre pour le Campus Horticole de Saint-Ismier Grenoble. Porté par une nouvelle identité et une ambition renouvelée, le Campus s'est engagé dans un nouveau projet d'établissement, fondé sur des valeurs communes au service de la réussite des apprenants et du développement de la structure.

Parmi les axes majeurs de ce plan figure le renforcement des liens avec le réseau des partenaires professionnels. Dans cette dynamique, la création d'une association des anciens élèves s'impose comme une étape clé.

Dans un premier temps, les apprenants diplômés des trois dernières années ont été sollicités pour initier cette démarche. Toutefois, tous les anciens souhaitant s'impliquer ou simplement s'informer pourront rejoindre cette future communauté via un formulaire dédié, disponible sur le site Internet de l'établissement.

 <https://campus-horticole-st-ismier-grenoble.educagri.fr/>

Un levier stratégique pour l'insertion professionnelle

Aujourd'hui, obtenir un diplôme ne suffit plus : la solidité du réseau professionnel est devenue déterminante dans les parcours de carrière. C'est précisément là qu'une association des anciens élèves prend tout son sens. Véritable passerelle entre la formation et le monde professionnel, elle permet de favoriser l'insertion, de multiplier les opportunités et d'accompagner les évolutions de carrière. Dans un contexte de forte concurrence entre formations, la capacité à valoriser la réussite de ses anciens constitue un atout majeur.



Une communauté au cœur de la dynamique collective

Au-delà des enjeux professionnels, cette association d'anciens apprenants permettra de fédérer une véritable communauté. Chacun devenant alors un ambassadeur naturel de l'établissement. Par leur parcours, leur engagement et leur réussite, les anciens participent activement à la valorisation des formations et de l'image.

Le but est de concrétiser ce sentiment d'appartenance fort déjà en cours chez les élèves actuels. Cela passe par une animation régulière, des événements fédérateurs, des outils de communication adaptés et la mise en avant de parcours inspirants.

Cette future association a vocation à devenir un pilier de la vie du campus, un espace d'échanges, d'entraide et d'opportunités. Elle contribuera pleinement à construire l'avenir du Campus Horticole de Saint-Ismier Grenoble et à faire vivre, au-delà des formations, un véritable esprit de communauté. ■



Assemblée Générale constitutive, samedi 13 juin



Campus horticole – 1 chemin de Charvière

LES JARDINS DU CAMPUS OUVERTS TOUT L'ÉTÉ

Cet été l'espace de vente « Les Jardins du Campus » vous propose des légumes Bio et de saison : aubergine, carotte, cébette, concombre, courgette, haricot vert, pomme de terre, melon, pastèque, poivron, salade, tomate ronde/ancienne/cerise. ■



Juillet et août : le mercredi de 16 h 30 à 18 h 30 et le vendredi de 10 h 00 à 12 h 30.



**Entrée principale : 1, chemin de Charvière
Entrée secondaire (hors voiture) route de Chambéry.**





FRELON ASIATIQUE : UNE MENACE AVÉRÉE POUR LA SANTÉ, LA BIODIVERSITÉ ET L'APICULTURE

Arrivé accidentellement en France en 2004, le frelon asiatique s'est rapidement répandu sur tout le territoire. Aujourd'hui présent dans tous les départements, il représente une menace sérieuse pour la santé, la biodiversité et les abeilles. Classé espèce exotique envahissante depuis 2016, il fait l'objet d'un plan national de lutte.

• Pourquoi est-il dangereux ?

Contrairement au frelon européen, le frelon asiatique attaque directement les ruches. Il peut rester en vol stationnaire devant l'entrée : dès trois individus, les abeilles cessent toute activité, mettant la colonie en péril. Un seul nid de frelons peut consommer jusqu'à 11 kg d'insectes par an. Sans réel prédateur, ces nids sont de plus en plus bas, parfois dans les haies, source d'accident lors de la taille.

• Le printemps : moment clé

Entre mi-mars et mi-mai, les reines fondatrices sortent d'hibernation pour créer de nouvelles colonies. C'est la période idéale pour agir :

- Piéger les reines avec des pièges sélectifs uniquement
- Éviter les pièges « bouteille », nuisibles pour les autres insectes
- Renouveler les appâts chaque semaine pendant 8 semaines

• Astuce appât efficace :

1/3 sirop de fruits rouges + 1/3 bière + 1/3 vin blanc. L'alcool attire les frelons, mais repousse les abeilles.

• Mobilisation à Saint-Ismier

La commune s'organise activement :

- Jean-Louis Deimerly, référent communal, coordonne une campagne de piégeage avec un réseau de particuliers membres de l'Association Apicole de Saint-Ismier. Une partie des pièges a été financée par la communauté de communes.

- Il a aussi contribué à l'installation de 30 pièges avec AREA, tous les 3 km le long de l'autoroute entre Grenoble et Chambéry, dont un à l'échangeur de la Bâtie. Les agents d'entretien rencontrent de plus en plus souvent le frelon.

- Quelques habitants participent également en installant des pièges sélectifs dans leur jardin, sans être forcément apiculteurs.

- La commune a également fait appel à un désinsectiseur pour installer 10 pièges sur l'espace public : aux cimetières des épis et du village, dans les 3 groupes scolaires, à la crèche, dans les parcs Bériot et de la mairie.



Fin de la campagne de printemps : 15 mai 2026

• Et après ?

- Dès mi-mai, priorité à la détection des

nids. Chacun peut aider :

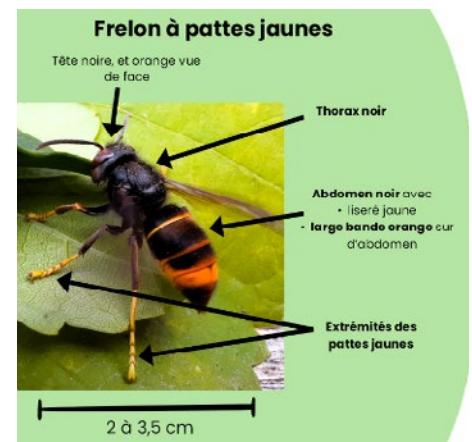
- Signaler un nid sur : www.frelonsasiatiques.fr
- Contacter la mairie et faire intervenir un désinsectiseur conventionné agréé par le GDS (jusqu'à mi-novembre)

• Pour aller plus loin

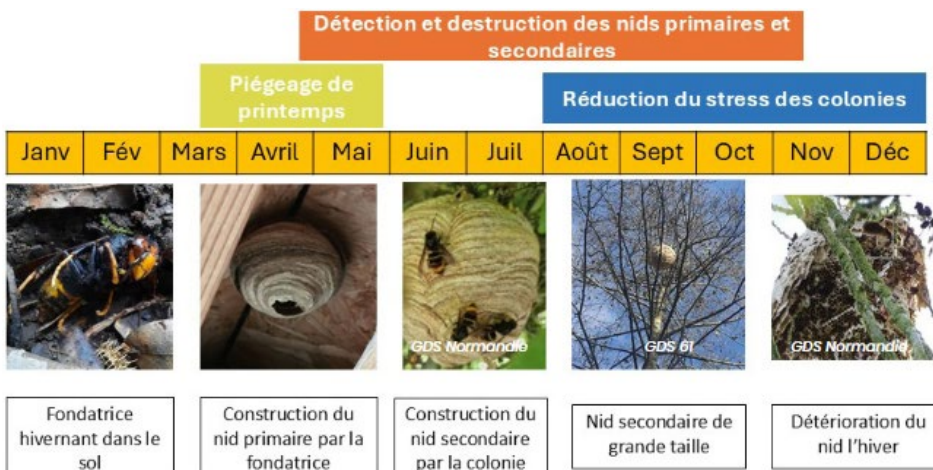
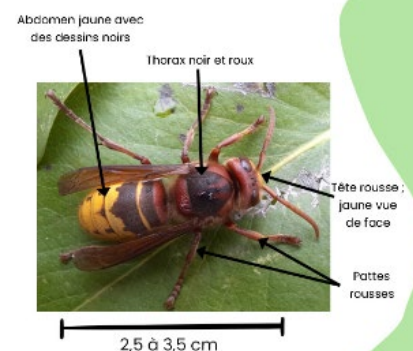
- Informations complémentaires : <https://www.abeille-dauphinoise.fr/page/le-frelon-asiatique>

- Vous êtes apiculteur ? Inscrivez-vous sur la liste communale pour être contacté en cas d'essaimage : accueil@saint-ismier.fr

✔ **En bref :** une action simple au printemps peut éviter des milliers de frelons en été. La vigilance de tous est essentielle. ■



Frelon européen





SAINT-ISMIER AU CŒUR DU GRÉSIVAUDAN, un village en transition

La liste conduite par Henri Baile a su remporter la confiance et le soutien des Ismériens lors de l'élection municipale du 15 mars dernier. Le maire, Henri Baile, les adjoints et délégués ont été élus lors du conseil municipal d'installation réuni le samedi 20 mars.



Le maire
Henri BAILE

Les adjoints

Agnès TIMONER

1^{ère} adjointe au maire

Chargée de l'enfance, de la jeunesse, des familles et des affaires générales.



François OLLÉON

2^{ème} adjoint au maire

Chargé des finances, du commerce, de l'économie, des assurances, de l'informatique et de l'intelligence artificielle.



Anne GÉVAUDAN BOULET

3^{ème} adjointe au maire

Chargée de l'environnement, de la transition énergétique et de l'animation.



André DEGRANGE

4^{ème} adjoint au maire

Chargé des mobilités, des travaux d'entretien, des réseaux et voiries, la gestion de la domanialité publique des risques naturels et plan communal de sauvegarde



Bettina BRIAND

5^{ème} adjointe au maire

Chargée des solidarités.



Jean-Pierre RÉGIS

6^{ème} adjoint au maire

Chargé des ressources humaines, de la sécurité du quotidien et de l'égalité femmes-hommes.



Vanessa MATHEVON-BALAS

7^{ème} adjointe au maire

Chargée de la culture et du patrimoine matériel et immatériel.



Laurent DAUDEVILLE

8^{ème} adjoint au maire

Chargé de la coordination des projets structurants.



Les conseillers municipaux délégués

**Séverine
LE BIHAN**

Conseillère municipale
Chargée de la petite enfance.



**Vanessa
GRIMAUD**

Conseillère municipale
Chargée de la communication.



**Rodolphe
COLLE**

Conseiller municipal
Chargé de la vie associative.



**Luc
TERRAGNOLO**

Conseiller municipal
*Chargé des espaces verts,
naturels, agricoles et forestiers.*



**Maxime
CAMBIONE**

Conseiller municipal
*Chargé du sport, de
l'action citoyenne et du
travail mémoriel.*

Les conseillers municipaux

**Laurent
VEILEX**

Conseiller municipal



**Albane
GASCON
VISENTIN**

Conseillère municipale



**Romain
CHABERT**

Conseiller municipal



**Florence
FRANCOIS**

Conseillère municipale



**Fabien
CIRCHIRILLO**

Conseiller municipal



**Louis
DE
CHRISTEN**

Conseiller municipal



**Elisabeth
PHELIP**

Conseillère municipale



**Muriel
LELEU**

Conseillère municipale



**Laurence
SIGOREL**

Conseillère municipale



**Elsa-Florence
DIAZ**

Conseillère municipale



**Richard
VIVIER**

Conseiller municipal



**Jean-Marie
CABRIÈRES**

Conseiller municipal



**Sonia
BABOULAZ**

Conseillère municipale



**Fabien
PROT**

Conseiller municipal



**Sylvie
TORREGROSSA**

Conseillère municipale



LES PRINCIPAUX engagements

- Le projet politique pour lequel la nouvelle équipe a été élue, est construit autour de trois révolutions qui interagissent entre elles, transforment notre société et appellent des actions concrètes. Il faudra faire face à la révolution climatique qui s'accélère, et à laquelle s'ajoute une révolution démographique accompagnée d'une révolution numérique et sociétale.
- C'est pourquoi, dans ce monde en mutation, le projet politique accompagnera les transitions climatiques, démographiques, numériques et de cohésion sociale.
- Une démarche inclusive qui ambitionne de faire de la cohésion sociale et du respect de nos écosystèmes la feuille de route d'un village solidaire et résilient au cœur du Grésivaudan.



UN VILLAGE VIVANT ET ATTRACTIF

- Réaménager le centre-bourg pour conserver l'esprit Village, développer ce lieu convivial de rencontre

ÉDUCATION, JEUNESSE, FAMILLES : DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

- Réviser le PLU pour favoriser l'équilibre territorial avec la création de nouveaux équipements dédiés à l'école et à la jeunesse sur la zone des Plantées.
- Donner plus de place aux jeunes par des événements dédiés et un conseil municipal des jeunes.
- Poursuivre l'aménagement du parc Bériot pour les enfants, les familles et les sportifs avec l'installation d'un pumtrack.

SOLIDARITÉS ET CADRE DE VIE POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS

- Maintenir la cantine à 1 euro pour les familles qui répondent aux critères.
- Renforcer les solidarités de proximité avec l'installation de « L'Heure Civique ».

DES MOBILITÉS APAISÉES

- Réaménager le carrefour des Pins pour sécuriser les flux de tous les usagers.
- Sécuriser la traversée de la route de Lancey grâce à la création d'un passage souterrain pour les piétons et les cyclistes.

UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE RAISONNÉE

- Poursuivre la végétalisation de la commune grâce au dispositif « 1 enfant, 1 arbre ».
- Accompagner la collecte responsable des déchets grâce à la poursuite de l'installation des points d'apport volontaires enterrés ou semi-enterrés et de composteurs pour les biodéchets.
- Créer un passeport « écogestes » pour les enfants et les familles, afin d'encourager les bonnes pratiques au quotidien.
- Poursuivre les travaux permettant d'améliorer la qualité environnementale des bâtiments communaux.

UN NUMÉRIQUE UTILE, ACCESSIBLE ET PROTÉCTEUR

- Accompagner la transition numérique pour n'exclure personne par la permanence d'aire aux démarches, des actions de formation, et une information municipale plus claire et adaptées à tous les âges.



LE VOYAGE À TRAVERS UNE EXPOSITION

Du renouveau printanier au silence de l'hiver, **les aquarellistes de la Maison Pour Tous de Saint-Ismier** vous invitent à un voyage en couleurs à travers les saisons, thème décliné tout au long de l'année. À travers les coups de pinceaux, vous découvrirez de magnifiques œuvres. ■

L'exposition sera ouverte au public :

 **Samedi 13 juin et Dimanche 14 juin**

 **9h00-18h00**

 **Salle du Rozat**

Le vernissage aura lieu :

 **Samedi 13 juin**

 **11h30**

 **Salle du Rozat**

Pour toute information concernant l'exposition ou les cours animés par **Marie-Pierre Coiffard**, vous pouvez contacter :

 **06 88 23 45 89**



L'ENTENTE SPORTIVE MANIVAL RÉCOMPENSÉE

Le club du Syndicat Intercommunal de la Zone Verte (SIZOV) a reçu officiellement le Label Jeunes Fédération Française de Football « Espoir » le 10 avril dernier. Une distinction nationale qui récompense l'engagement et la qualité du travail mené par le club en faveur des jeunes. Cette distinction met en lumière le rôle important des éducateurs de l'association et les axes du projet commun basé sur : le sportif, l'éducation, l'associatif et la formation de l'encadrement.

En présence des élus des communes du SIZOV, du District, Laurent Billiard, président du club, a présenté le projet et les actions ayant permis à l'association de recevoir cette distinction, attribuée seulement à 25 % des clubs isérois, et remercié l'ensemble des membres impliqués dans la réussite de ce beau projet.



Le Crédit Agricole, partenaire principal du dispositif, et les représentants du District ont ensuite remis officiellement le Label au club en présence de nombreux dirigeants, éducateurs, joueurs et parents.

Félicitations à toute l'équipe de l'Entente Sportive Manival pour cette belle reconnaissance. ■

4 ENGAGÉS... 3 MÉDAILLES !

Le club Alliance Grésivaudan Judo a vécu un moment incroyable début mars, lors du championnat de France cadets 1ère division à Villebon-sur-Yvette.

Cette épreuve, intense et éprouvante pour les deux coaches, Vincent Ducrot et Nicolas Chansseume, a été une véritable source de fierté : ils ont eu le bonheur d'accompagner trois jeunes formés au club jusqu'à la médaille.

Félicitations à :

- 40 kg : Joanne Lavergne - 3ème


- 55 kg : Lucien Leger Villa - 3ème

- 55 kg : Lucas Chansseume - Champion de France, pour la deuxième fois, après son premier titre obtenu en cadet 1ère année en -46 kg !

Lisa Ducrot en 57 kg termine non classée mais repart avec une belle expérience au plus haut niveau national.

À la suite de ces excellents résultats, Joanne, Lucien et Lucas ont intégré le groupe France et ont participé dans leur catégorie à la Coupe d'Europe organisée au printemps. Une belle récompense pour ces judokas et notamment pour Lucien Léger-Villa, qui décroche sa toute

première sélection internationale. Il devient ainsi le 10e judoka formé au club à obtenir une sélection. Une immense fierté pour l'Alliance Grésivaudan Judo ! ■

 **Renseignements sur le club :**
06 85 74 94 30 - <https://www.agj38.org/>





Canicule : adoptons les bons réflexes !

Restons solidaires et vigilants
face à la chaleur !



Je prends des nouvelles

Un appel, une visite... Je veille sur
mes voisins âgés, malades ou isolés
et je m'assure qu'ils s'hydratent
régulièrement.

J'encourage l'inscription au registre

Une personne fragile dans mon
entourage ?

Je lui propose de s'inscrire sur le
registre communal des personnes
vulnérables pour bénéficier du suivi
du CCAS.

Mairie > Mes démarches > Sénior

Je signale une situation à risque

Une personne semble en difficulté
face aux effets de la canicule ?

Je contacte le CCAS :

04 76 52 52 25

social@saint-ismier.fr

J'agis en cas d'urgence

Symptômes d'un coup de chaleur ?

J'appelle immédiatement le 15

DU RÉPIT POUR LES AIDANTS, GRÂCE AUX SERVICES DE BULLE D'AIR

Chaque jour, partout en France, des proches
prennent soin d'un parent, d'un conjoint ou
d'un enfant en situation de dépendance. On
les appelle les aidants, et leur engagement
est souvent invisible, constant, précieux... Et
épuisant.

Bulle d'air est né d'un constat simple : pour conti-
nuer à aider, il faut aussi pouvoir souffler.

Pour cela, Bulle d'air propose une solution concrète
et profondément humaine, **en permettant aux
aidants de s'absenter et s'octroyer des mo-
ments de répit**, pendant qu'un professionnel les
remplace à domicile pour une certaine durée (cela
peut-être une après-midi, une soirée, une nuit, une
journée, ou plusieurs jours d'affilée et ce, de façon
régulière ou ponctuelle).

L'aidant est remplacé auprès de son proche par
un professionnel appelé « relayeur-se », formé et
expérimenté pour accompagner des publics fra-
giles à domicile et dont les missions sont définies
en lien avec la personne aidée et l'aidant (compa-
gnie, stimulation, activités, promenade, présence
bienveillante, partage de repas, courses, sorties...).

Les accompagnements de Bulle d'air permettent
ainsi aux proches aidants de se reposer, décom-
presser, faire du sport, reprendre des activités qu'ils
aiment... Souffler tout simplement !

Autre avantage : les personnes aidées découvrent
une autre relation avec le relayeur, ainsi que des
activités qui les sortent de leur quotidien, tout en
conservant le cadre sécurisant de leur domicile.

Vous êtes aidant et vous avez besoin de souffler ?
Vous souhaitez avoir plus d'informations ? ■

i Contactez l'association au 04 79 62 87 38
ou par mail à contact@repitbulledair-ra.fr.

@ www.repit-bulledair.fr



Bulle d'air respirez!
Service de répit à domicile
Vous accompagnez
un proche fragilisé ?
Respirez !



**Bulle d'air prend votre relais
à domicile**



BIENVENUE À LA RETRAITE !

Après des années à courir derrière le temps, le passage à la retraite marque pour les nouveaux retraités le début de grands changements, que ce soit sur le plan social, financier, en termes d'activités ou encore de statut.

Cette transition est aussi synonyme d'une nouvelle temporalité et d'une importante liberté de choix. Pour certains, c'est un nouvel élan. Pour d'autres, cela peut être une source d'inquiétudes.

Afin d'accompagner au mieux ce moment clé, le CCAS, en partenariat avec les caisses de retraite, propose le programme « Bienvenue à la retraite ».

4 ateliers gratuits de 2 heures pour échanger, s'informer et préparer sereinement cette nouvelle période :



Les mardis 26 mai, 2, 9 et 23 juin



de 15h à 17h



Salle des mariages – mairie de Saint-Ismier



Inscription auprès du
CCAS

04 76 52 52 25



social@saint-ismier.fr



À noter : programme destiné en priorité aux pré-retraités (jusqu'à 2 ans avant) et aux nouveaux retraités (jusqu'à 2 ans après). ■



Lieu : Salle des mariages
Mairie - Le Clos Faure
38330 Saint-Ismier

Inscription et renseignements :
CCAS de Saint-Ismier
04 76 52 52 25 / social@saint-ismier.fr



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



« COMMENT PARLER D'ALCOOL AVEC MON ADO ? »

Le mardi 7 avril, l'association Vivre Sans Addiction a organisé, en salle du Rozat, une conférence consacrée à un sujet essentiel : « Comment parler d'alcool avec mon ado ? ».

Animée par Guylaine Benech, sociologue et autrice de Sa première cuite, manuel de prévention positive autour de l'alcool, et le docteur Philippe Arvers, addictologue et tabacologue à Grenoble, cette rencontre a rassemblé de nombreux participants.

L'événement était soutenu par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, la Ville de Saint-Ismier, la Communauté de communes Le Grésivaudan et la CPTS Grésivaudan.

Au fil des échanges, plusieurs pistes concrètes ont été proposées pour aider les parents à aborder le sujet de l'alcool avec leurs adolescents, sans tabou et dans une démarche de prévention bienveillante.

Parmi les conseils évoqués : multiplier les occasions de dialogue sans dramatiser ni banaliser, rester à l'écoute, repérer les signes d'alerte, accompagner la gestion des consommations... et rappeler les règles de sécurité avant les soirées. ■



Des sites internet ressources :

www.alcool-info-service.fr

<https://addictions-france.org/>

<https://www.addictaide.fr/>

<https://www.filsantejeunes.com/>



Ouvrage des éditions Publishroom, disponible auprès de la Médiathèque de l'Orangerie et dans toutes les librairies.

Dans un langage accessible et souvent drôle, Guylaine Benech expose les méthodes les plus efficaces pour accompagner nos jeunes et leur parler sans tabou d'alcool. Elle présente les données issues de la recherche scientifique internationale, pour nous aider à préparer au mieux nos enfants à leur future vie d'adulte.



Henri Baile réélu Président de la communauté de communes du Grésivaudan

Les élections du conseil communautaire se sont tenues mardi 7 avril dans un climat serein et constructif. Les élus des 43 communes de la vallée ont ainsi procédé à la désignation du président et des membres du bureau, marquant le début d'un nouveau cycle de gouvernance.

Henri Baile, président sortant, a été reconduit dans ses fonctions, preuve de la confiance renouvelée des élus. Il entame ce nouveau mandat avec détermination, entouré d'une équipe diversifiée et représentative, composée de 8 femmes et 10 hommes.

Dans son discours de candidature. Il a également remercié les 74 conseillers communautaires ainsi que l'exécutif pour leur engagement lors du mandat précédent. Il a salué le travail accompli, qui a permis de développer une intercommunalité de projets, fondée sur l'idée que « ce sont bien les communes qui font l'intercommunalité et pas l'inverse ».

Un mandat de défis

Pour cette nouvelle mandature, « je n'arrive pas devant vous les mains dans les poches, je ne veux pas feindre d'ignorer le contexte dans lequel s'ouvre ce mandat et qui nous oblige ». Plusieurs enjeux majeurs se posent : le contexte économique et les contraintes qui pèsent sur les collectivités, l'aménagement du territoire et la répartition des usages du foncier, le vieillissement de la population du Grésivaudan qui a nécessité d'imaginer des solutions innovantes en termes de soins et d'accompagnement, ainsi que la prise en compte de la montagne dans toutes ses dimensions pour favoriser une approche plus transversale. À cela s'ajoutent des transformations profondes : l'accélération du changement climatique, mais aussi des évolutions démographiques, numériques et sociétales.

« Pour appréhender tout cela, c'est bien l'intercommunalité, c'est-à-dire le faire ensemble qui va nous permettre de proposer des solutions » a-t-il ajouté. C'est grâce à la nouvelle équipe politique en place que ces défis seront relevés.

Une gouvernance à l'image du territoire

Il s'agit d'une gouvernance paritaire, composé de 7 vice-présidentes, 8 vice-présidents et 3 conseillers délégués, qui reflète de la diversité des communes du territoire. Elle tient compte à fois de leur représentation politique, de leur taille et de leur situation géographique, entre plaine et montagne, entre Belledonne et Chartreuse. Cette organisation, proposée par le Président Baile, a été adoptée et élue.

Les vice-présidences ont été attribuées comme suit

- Jean-François Clappaz, maire de Montbonnot-Saint-Martin, en charge de l'attractivité économique, industrielle et touristique.
- Coralie Bourdelain, maire de Revel, en charge des mobilités.
- Philippe Lorimier, maire de Crolles, en charge de l'environnement, de la transition écologique et de la biodiversité.
- Delphine Perreau, maire des Adrets, en charge de la responsabilité financière et de la soutenabilité fiscale.

- Clément Bonnet, maire de Sainte-Marie-du-Mont, en charge de la montagne durable et du dialogue territorial,
- Anne-Françoise Besson, maire de Bernin, en charge de la petite enfance, de la jeunesse et de la parentalité,
- Olivier Salvetti, maire de Froges, en charge de la souveraineté alimentaire, de l'agriculture et de la forêt.
- Martine Kohly, maire d'Allevar, en charge de la santé et du sport.
- Patrick Beau, maire de Villard-Bonnot, en charge du cycle de l'eau et de la protection de la ressource.
- Annick Guichard, maire de La Terrasse, en charge de la culture et du patrimoine matériel et immatériel.
- Christophe Suszylo, maire du Versoud, en charge de la programmation des investissements et des grands projets.
- Patricia Bellini, adjointe à Pontcharra, en charge de l'économie circulaire, de la collecte et de la valorisation des déchets.
- François Olléon, adjoint à Saint-Ismier, en charge de la stratégie foncière et du logement,
- Cécile Robin, maire de Pontcharra, en charge du commerce et de la dynamisation des centre-Bourgs.
- Karim Chamon, maire de La Chapelle-du-Bard, en charge de la prévention sociale et des parcours d'insertion professionnelle.

Trois conseillers délégués complètent cette organisation

- Pierre Baruzzi, maire du Cheylas, en charge des ressources humaines et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Françoise Midali, maire de Goncelin, en charge du grand âge, de l'autonomie et des solidarités générationnelles.
- Cédric Lescure, maire de Tencin, en charge de la prévention des risques naturels, industriels et sociaux.

Les mois à venir s'annoncent riches en initiative, avec une ambition partagée : poursuivre le développement du territoire tout en répondant aux défis actuels et à venir, dans un esprit de coopération et d'innovation. Les séances publiques du Grésivaudan ont lieu chaque mois et sont ouvertes à tous. Elles peuvent également être suivies en ligne sur https://www.youtube.com/@legresivaudan_cc/videos

La prochaine séance se tiendra le 29 juin à 18 h 30, à l'Espace Agora.



Le temps des histoires

Dessine-moi des ailes

Mercredi 10 juin

10h30

Médiathèque de Saint-Ismier



Lectures animées d'albums jeunesse sur le thème des oiseaux suivies d'un atelier créatif « Toi aussi prends ton envol avec tes ailes ! » pour les enfants à partir de 4 ans.

Gratuit et sur inscription ■

Parlons BD

Rencontre autour du Prix de la BD 2026

Samedi 20 juin

De 11h à 12h30

Médiathèque de Saint-Ismier

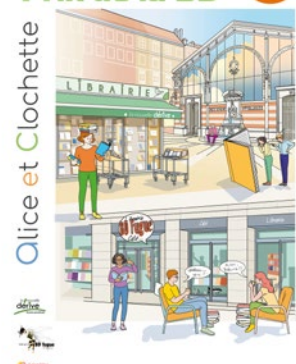
Vous avez feuilleté, dévoré ou simplement entendu parler des 12 bandes dessinées en compétition pour **le Prix de la BD 2026** ? Cette rencontre est faite pour vous !

Lecteurs passionnés ou curieux d'un jour, venez partager vos impressions et échanger autour de cette sélection riche et variée.

Organisée en lien avec les médiathèques du Réseau du Grésivaudan, cette rencontre sera l'occasion de découvrir le lauréat 2026, puis de discuter librement des coups de cœur, des surprises... et pourquoi pas des avis divergents !

Que vous soyez lecteur assidu ou simple curieux, venez écouter, échanger et découvrir de nouvelles idées de lecture.

Prix du livre & Prix de la BD 2026



La rencontre se prolongera autour d'un apéritif convivial.

Entrée libre ■

Lectures au parc

Vendredis 10, 17 et 24 juillet

De 10h30 à 11h

Parc de la mairie – Saint-Ismier

Tout au long du mois de juillet, les bibliothécaires donnent rendez-vous aux enfants pour des moments de lecture à voix haute, à l'ombre des arbres, sur la pelouse du parc de la mairie.

Un temps doux et convivial pour écouter des histoires et profiter de l'été.

Entrée libre ■



Jeux vidéo

NOUVEAUTE ! nouvelle collection de jeux vidéo



La médiathèque enrichit son offre avec un nouveau fonds de jeux vidéo destiné aux enfants, adolescents et adultes, compatible avec les consoles Nintendo Switch.

Cette collection d'une trentaine de jeux, classés par âge, est proposée en prêt indirect : les bibliothécaires insèrent la cartouche de jeu dans le boîtier lors de l'emprunt.

Conditions de prêt : 1 jeu par personne pour une durée de 3 semaines. Les jeux doivent être retournés directement à la médiathèque et ne transitent pas par la navette documentaire du réseau.

À noter également : la médiathèque ne prête pas de console.

Il ne vous reste plus qu'à venir découvrir cette nouvelle collection au 1^{er} étage du bâtiment ! ■



À NOTER : HORAIRES D'ÉTÉ ET FERMETURE ESTIVALE

La médiathèque adapte ses horaires d'ouverture à compter de mardi 7 juillet et jusqu'au 29 août inclus. Elle sera fermée tous les jeudis durant cette période. Les prêts réalisés à partir du 7 juillet bénéficieront d'une durée exceptionnelle de 8 semaines.

Horaires d'été

- Mardi : 16h30 – 19h
- Mercredi : 10h – 12h30 et 16h30 – 19h
- Jeudi : fermé
- Vendredi : 16h30 – 19h
- Samedi : 10h – 12h30

Fermeture estivale

- La médiathèque sera fermée du 3 au 17 août inclus. Durant cette période, la boîte de retour des documents sera également fermée, ainsi que la navette documentaire.



ANIMATIONS

Vanessa MATHEVON-BALAS

Adjointe au maire
chargée de la culture et du patrimoine



UNE PROGRAMMATION RICHE ET INSPIRANTE !

La nouvelle saison culturelle s'annonce sous les meilleurs auspices, portée par une volonté affirmée de diversité, de dynamisme et d'ouverture à tous les publics. Cette année encore, la programmation promet de séduire les amateurs d'arts vivants, qu'ils soient passionnés de théâtre, de musique, de danse ou d'humour.

Pour marquer le début de cette saison, une soirée de lancement sera organisée la veille de l'ouverture de la billetterie. Pensée comme un véritable temps de rencontre et de découverte, cette soirée offrira un aperçu vivant de la saison à venir en donnant à chacun l'opportunité de composer ses soirées culturelles selon ses envies. ■



Mercredi 10 juin



18 h 45



Espace Agora



La programmation est à découvrir dans le fascicule qui accompagne votre magazine ainsi que sur www.agora-saint-ismier.com



L'ARRIVÉE DE L'ÉTÉ SE FÊTE EN MUSIQUE !

La commune vous donne rendez-vous pour célébrer la Fête de la musique dans une ambiance conviviale et festive. Cette manifestation est l'occasion idéale de se retrouver, de profiter de la musique en plein air et de partager un moment festif ensemble.

À cette occasion, le groupe isérois « Clin d'oeil » animera la soirée en proposant un répertoire varié mêlant différents styles musicaux. Des chansons d'hier et d'aujourd'hui seront interprétées, pour le plus grand plaisir de toutes les générations. Chacun pourra ainsi profiter d'un moment musical accessible et entraînant.

Pensée comme un événement familial et chaleureux, cette soirée sera également placée sous le signe du partage. Pour plus de convivialité, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers proposera de quoi se désaltérer et se restaurer. Certains commerçants de la commune seront également ouverts pour compléter cette offre. ■



Vendredi 19 juin



19 h 30



Place de l'église





ANIMATIONS

Anne GEVAUDAN BOULET

Adjointe au maire
chargée de l'environnement,
de la transition énergétique
et de l'animation



AMZOV
ÉCOLE DE MUSIQUE
ASSOCIATION LOI 1901

L'Amzov fête 50 ans de musique...

Créée en 1975, l'Amzov célèbre cette année un demi-siècle d'existence. À l'origine du projet, une quinzaine de passionnés partageaient une ambition simple : rendre la musique accessible à tous.

Des débuts prometteurs

Dès sa première rentrée, l'association accueille 156 élèves et propose des cours d'initiation, de solfège, de flûte à bec et de guitare. Le succès est immédiat.

Très vite, l'offre s'élargit : nouvelles disciplines, arrivée de nouveaux enseignants... L'école de musique prend de l'ampleur et s'enracine durablement dans le territoire.

Un acteur culturel local incontournable

Au fil des années, l'Amzov s'impose comme un acteur culturel majeur sur les communes de Bernin, Saint-Nazaire-les-Eymes, Saint-Ismier, Biviers et Montbonnot.

Aujourd'hui

L'association accueille désormais près de 330 élèves de 4 ans jusqu'aux adultes sans limite d'âge. L'offre est riche et variée : cours instrumentaux, pratiques collectives, orchestres, ensembles et chorales.

Tout au long de l'année, auditions, concerts et projets rythment la vie de l'école qui se distingue par son dynamisme, sa convivialité et son ancrage local.

Un anniversaire à partager

Rendez-vous le samedi 13 juin au gymnase du Pré de l'Eau à Montbonnot.

Au programme : Des ateliers l'après-midi, une soirée musicale riche en surprises, événement ouvert à tous.

www.amzov.fr ■

FESTIVAL MUSIQUE DANS LE GRÉSIVAUDAN LES VIOLONCELLES EN FÊTES !

Les mélomanes de toutes générations ont rendez-vous fin juin.

Quoi de plus beau qu'un violoncelle ? Trois violoncelles ! Des joyaux encore à découvrir, ainsi que des pages célèbres dans des arrangements jubilatoires et lumineux ! Les violoncellistes François Salque, Noé Drdak et Sarah Fouchenneret dévoilent sur trois siècles d'histoire, une richesse et une palette de timbres insoupçonnés. Du grave le plus profond aux aigus les plus lumineux, du chant le plus tendre à l'éclat virtuose, le violoncelle, instrument de la voix humaine par excellence, fait naître une dimension véritablement orchestrale.

PROJECTION À LA BELLE ÉTOILE !

Vous souhaitez célébrer le début de l'été et des vacances, dans un esprit chaleureux et intergénérationnel ? Alors profitez de Cinétoiles !

La ville, en partenariat avec la communauté de communes Le Grésivaudan, a le plaisir de proposer une soirée conviviale et festive à l'occasion de la veille des grandes vacances scolaires.

À cette occasion, une projection gratuite en plein air du film d'animation « Slocum et moi »* sera organisée, offrant au public un moment de détente et de partage dans une ambiance familiale. Le film, accessible à tous, a été soigneusement choisi pour sa qualité et son caractère grand public, afin de séduire petits et grands.

La soirée débutera par diverses animations ouvertes à tous, permettant de se retrouver et de profiter pleinement de ce moment festif avant la projection.



Judi 2 juillet



Animations partir de 18 h 30 - Projection à 21 h 45 (durée 1 h 15).



Parc de la mairie

Le concert sera précédé d'une rencontre entre François Salque et les élèves de CM2 des trois écoles de la commune. ■



Judi 25 juin



20 h 30



Église



Informations et billetterie :

musiquedanslegresivaudan.net



*Synopsis :

Début des années 50, sur les bords de Marne, François, un jeune garçon de 11 ans, découvre avec intérêt que ses parents entament, dans le petit jardin familial, la construction d'un bateau, réplique du voilier du célèbre marin Joshua Slocum. Au long des années, dans une France d'après-guerre, le jeune François va voguer de l'adolescence à l'âge adulte. Au fil de la construction du bateau, tout en portant un regard tendre et poétique sur sa mère et son père, le jeune garçon entamera sa propre aventure, celle qui le mènera sur le chemin de ses passions, la mer et le dessin. ■





AGENDA

MAI

**MARDIS 26 MAI,
2, 9 et 23 JUIN**

de 15h à 17h

**ATELIERS « BIENVENUE A LA
RETRAITE ! »**

→ *En mairie*

Inscriptions auprès du CCAS

(lire page 19)

JUIN

DIMANCHE 7 JUIN

14h30

**ARRIVÉE DU TOUR AURA (EX.
CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ)**

→ *RD. 1090 – Monument Doyen Gosse*
(lire pages 8-9)

Mercredi 10 JUIN

10h30

LE TEMPS DES HISTOIRES

→ *Médiathèque*

À partir de 4 ans

(lire page 21)

18 h 45

**SOIRÉE DE PRÉSENTATION DE LA
SAISON CULTURELLE 2026-2027**

→ *Espace Agora*

Gratuit

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE

En ligne sur : www.agora-saint-ismier.com

à partir du jeudi 11 juin 9h00

À l'accueil de la mairie :

à partir du lundi 15 juin 9h00



SAMEDI 13 JUIN

Après-midi et soirée

**L'AMZOV FÊTE 50 ANS DE
MUSIQUE**

→ *Gymnase du Pré de l'Eau à Montbonnot*

(lire page 22)

**SAMEDI 13
et DIMANCHE 14 JUIN**

De 9h00 à 18h00

EXPOSITION D'AQUARELLES

Atelier de la M.P.T.

→ *Salle du Rozat*

Entrée libre

(lire page 17)

VENDREDI 19 JUIN

À partir de 19h30

FÊTE DE LA MUSIQUE

→ *Place de l'église*

Gratuit

(lire page 22)

SAMEDI 20 JUIN

de 11h à 12h30

**RENCONTRE AUTOUR DU PRIX
DE LA BD 2026**

→ *Médiathèque*

Entrée libre

(lire page 21)

JEUDI 25 JUIN

**MUSIQUE DANS LE
GRESIVAUDAN**

20h30

→ *À l'église*

www.musiquedanslegresivaudan.net



JUILLET

JEUDI 2 JUILLET

CINÉTOILES

Animations à partir de 18h30 suivies du
film d'animation « Slocum et moi » à
21h45

→ *Parc de la Mairie*

Gratuit

(lire page 23)

**VENDREDIS 10,
17 et 24 JUILLET**

De 10h30 à 11h00

LECTURES AU PARC

Gratuit

(lire page 21)



AOÛT

SAMEDI 29 AOÛT

9h00-12h00

FORUM DES ASSOCIATIONS

→ *Tennis couverts*

Complexe sportif François-Régis Bériot

